

ÉDITO



PIERRE CHOUQUIN

Points de vue

par Benoît Baron

Nous avons fréquemment parlé de jeunes dans cette colonne, ces derniers temps, jugeant qu'ils étaient laissés au bord du chemin par les présidentiables de tous bords, ce que nous maintenons avec force regrets. Quitte à passer pour un post-adolescent ou un pré-vieux, selon les points de vue, nous réitérons aujourd'hui en resserrant notre angle sur cette part de notre belle jeunesse orientant son destin vers les métiers patrimoniaux. Ce dont on ne peut que louer. Nous les croisons désormais depuis dix ans au travers de notre Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés, anniversaire dont nous reparlerons amplement lors de la prochaine remise des diplômes, début juillet. Notre enquête de cette semaine (lire pp. 8-9) met en évidence la relative inadéquation entre leurs aspirations, au sortir d'un troisième cycle en gestion de patrimoine, et l'essentiel des offres du marché. Il serait facile d'affirmer qu'ils sont légion désormais - à raison de un millier d'étudiants environ sortant des divers cursus spécialisés chaque année - et que tous ne peuvent prétendre au statut d'ingénieur ou de banquier privés. Après tout, il faut bien faire ses armes ! On pourrait aussi inverser la mire en prétendant que cette élite améliore considérablement le niveau des métiers patrimoniaux depuis quelques années et qu'en s'appuyant mieux sur eux, c'est le service global du secteur qui s'élèverait d'un cran.

bbaron@agefi.fr

PROTECTION SOCIALE

Maximis Retraite se démarque par son approche stratégique

- » La société propose différentes prestations dont un bilan sur mesure permettant l'optimisation du revenu à la cessation d'activité
- » Elle souhaite apporter son expertise aux indépendants du patrimoine et est en discussions pour nouer des partenariats

Face à des clients au parcours professionnel complexe, le conseiller en gestion de patrimoine peut se sentir désemparé pour calculer et optimiser leurs droits à la retraite obligatoire. Le sort des revenus de remplacement manque en effet de clarté pour bon nombre de personnes, notamment celles ayant effectué une carrière à l'étranger ou ayant travaillé en tant que salarié puis indépendant.

C'est dans ce contexte qu'Emmanuel Grimaud a fondé, en 2003, la société Maximis Retraite, spécialisée dans l'information en matière de cotisations et retraites obligatoires. « *Bien que professionnel du chiffre, j'ai éprouvé des difficultés lorsque je me suis penché sur mes droits à la retraite après un parcours professionnel diversifié, alors que paradoxalement, je n'avais pas de problème pour décortiquer un swap de taux !* », explique le président.

Recherche de CGPI partenaires. Maximis Retraite compte une vingtaine de collaborateurs, dont une quinzaine de conseillers issus de la protection sociale ou du juridique. Environ dix-huit mois sont nécessaires pour former un consultant au métier étant donné

la technicité de la législation. Sa clientèle est composée de CSP+ qu'elle arrive à capter par le bouche-à-oreille, mais tient aussi au développement, depuis deux ans, de son activité auprès des entreprises. Dans le cadre de la gestion des seniors, Maximis Retraite propose des formations ou des bilans retraite.

Elle aide aussi à la prise de décision, en particulier sur le cumul emploi-retraite, en présentant ses atouts, notamment lors de plans de sauvegarde de l'emploi. « *Sous certaines conditions, un salarié peut en effet cumuler un salaire et une pension de retraite et peut bénéficier d'un gain de revenu de 60 % en restant à temps plein ou de 10 % à mi-temps* », remarque Emmanuel Grimaud.

Aujourd'hui, pour étoffer sa clientèle, elle souhaite s'appuyer sur de nouveaux partenaires et propose d'accompagner les CGPI dans ce domaine. Des accords sont en cours de négociation avec des cabinets en régions, la société ne souhaitant pas communiquer davantage pour le moment sur le contenu de ces échanges.

Conseiller... Interactions entre le régime général et complémentaire, anomalies et trimestres manquants jalonent, entre autres, le parcours de la reconstitution de carrière. A ses débuts, Maximis Retraite calculait, reconstituait les droits à la retraite et réalisait les démarches auprès des caisses. Désormais, assister un client auprès des organismes de retraite ne fait plus partie du cœur de son activité, sauf exception.

En effet, constatant que, sur le long terme, le client a également besoin de conseil, la société propose depuis 2007 un bilan stratégique qui permet une réflexion globale sur sa situation en vue de l'optimisation de son revenu (1). Les conseillers réalisent ainsi des projections et analysent les conséquences, par exemple, d'un rachat d'années d'études, d'un rachat de périodes à l'étranger en prenant différentes hypothèses selon le nombre de trimestres cotisés, l'âge du départ à la retraite, ou encore du choix d'un statut juridique. Les scénarios proposés évoluent au fil du temps et en fonction des enjeux et des paramètres IR, ISF, cotisations sociales... « *Par exemple, une personne de 45 ans s'est interrogée sur l'optimisation de sa rémunération et nous lui avons fait gagner 952.000 euros en 15 ans* », note le président de la société.

... sur mesure. Maximis Retraite ne se limite donc pas à la réalisation de calculs, chacun de ses clients rencontre un conseiller qui lui apporte un conseil personnalisé. « *Nous allons certes quantifier la solution proposée, comme un rachat d'études, mais nous avons également une approche qualitative. Nous prenons en compte la dimension psychologique, cette dernière justifiant souvent du niveau de revenus souhaité par le client à la retraite*, constate Emmanuel Grimaud. *Tel est le cas d'une personne qui voulait atteindre un montant de retraite équivalent aux frais de la maison de retraite de ses parents.* »

A noter que si Maximis Retraite mesure l'impact d'un dispositif de retraite supplémentaire, elle n'a pas pour vocation de recommander un placement au client.

Le coût du bilan stratégique s'élève entre 2.700 et 4.600 euros HT. A côté, la société propose d'autres prestations telles qu'une formation aux particuliers pour 45 euros TTC, une formation d'une journée éligible au DIF pour 750 euros HT, ou encore un pré-diagnostic pour 400 euros HT. **a**

PÉLAGIE TERLY

(1) Un rescrit du 6 mars 2012 précise que les frais liés aux prestations de conseil données en matière de retraite ne sont pas déductibles à l'impôt sur le revenu. Seuls les frais d'assistance payés l'année du départ à la retraite pour accomplir les démarches auprès des organismes de retraite sont admis en déduction.

Un outil de simulation mis à la disposition des CGPI

Maximis Retraite est aussi à l'origine du site internet simul-retraite.fr, entité distincte de la société mais qui profite de son savoir-faire. Ce simulateur en ligne évalue la future retraite, offrant ainsi une première réponse à l'internaute et, selon les options

choisies, prend en compte certaines hypothèses. Toutefois, aucun conseil n'est prodigué via cet outil et aucun produit n'est proposé. Le simulateur peut être mis à la disposition des CGPI pour une première approche clientèle.

QUELQUES CHIFFRES

- » Une vingtaine de collaborateurs
- » Plus de 4.000 participants aux formations
- » Plus de 40.000 simulations personnalisées
- » 10.000 heures de développement du logiciel de modélisation
- » Plus de 80.000 heures de reconstitution de carrières auprès des caisses